

FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL



Du 05/02 au
08/02/2018



24h de formation – 850€*

Coordinateur du module : David Hacquin
ciedel.formation@univ-catholyon.fr



Bloc : Travailler avec les territoires



PRÉSENTATION

Depuis une quinzaine d'années, on assiste à l'explosion du nombre et de la diversité des acteurs du développement. Chacun d'eux apporte ses spécificités, sa culture et ses logiques d'intervention, ses modes opératoires et ses procédures, ses ressources. Et cette complexité va en s'accroissant.

Entre les ressources potentielles des collectivités locales (fiscalité, revenus du patrimoine, dotations de l'Etat et ressources externes), les aides financières mobilisables par le secteur privé formel et informel (aides publiques directes et indirectes, crédit bancaire et microfinance, sociétés d'investissement,...), les dispositifs des acteurs de la coopération (financements de projet, fonds de développement,...), il faut pouvoir se repérer. Et il est indispensable de savoir qualifier et comprendre ces instruments pour être en mesure de les activer de façon pertinente, de les articuler, et de les mettre au service du développement des territoires..



OBJECTIFS

- | Situer les différents types de ressources qui permettent de financer le développement local
- | Poser les principes et points de vigilance pour agencer ces ressources avec efficacité et les mettre au service du développement local
- | Donner des outils d'analyse d'un dispositif pour pouvoir porter un regard critique sur sa conception et sa cohérence afin d'identifier les améliorations à y apporter
- | Avoir des points de repères solides pour participer à la conception, à l'accompagnement et au suivi-évaluation d'un dispositif financier



CONTENUS

- | Financement du développement et dispositifs de financement du développement local ;
- | Les champs du financement du développement local, du public au privé ;
- | Typologies des dispositifs financiers ;
- | Organisation et fonctionnement d'un dispositif financier ;
- | Les outils de référence d'un dispositif financier public ;
- | Construire un dispositif financier : logiques de gestion, logiques de pérennisation, articulations.



PUBLIC VISÉ

Tous les acteurs impliqués dans des projets de développement : ONG, élus locaux, cadres des collectivités territoriales ou du secteur privé, agents des ministères, organisations internationales, organisations communautaires et paysannes.

Particulièrement les cadres et fonctions d'aide à la décision.